

LAGUENNE "FLASH INFOS"

INFORMATIONS MUNICIPALES



N° 3

JANVIER 1990



LE MOT DU MAIRE

1989 vient de s'achever, forte de souvenirs de notre Révolution et de l'émotion d'une révolution en train de s'opérer chez nos voisins de l'Europe de l'Est.

A l'aube de cette dernière décennie du siècle, souhaitons que les idéaux de 1789, fondements de la démocratie, s'imposent partout dans le monde aux dépens de toutes les dictatures afin que la justice sociale puisse s'exercer dans l'épanouissement des libertés individuelles.

Les femmes et les hommes de gauche et de progrès composant notre Conseil Municipal restent conscients que les graves problèmes de ces pays ne doivent en aucun cas occulter les situations préoccupantes qui subsistent dans le nôtre.

Pour la France, espérons que se poursuive la croissance économique associée à une plus grande participation de tous aux produits de l'expansion afin de donner à chacun les meilleures chances pour l'avenir.

Que cette nouvelle année soit aussi placée sous le signe d'une solidarité accrue entre tous les citoyens, et plus particulièrement envers ceux d'entre nous souffrant de la maladie ou du chômage.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite à tous, pour vous et vos familles, une bonne et heureuse année 1990, faite de santé, de bonheur et de satisfactions diverses.

Comment ne pas avoir en ce début d'année une pensée pour toutes les familles qui ont vu disparaître des êtres chers ou qui ont été et sont encore touchées au plus profond d'elles-mêmes dans le bien le plus précieux qu'est la santé.

Mais la vie continue. Notre objectif est de faire en sorte qu'il fasse bon vivre dans notre commune. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir tout ce qui fait le charme de notre cité, sans pour autant renoncer aux nécessaires adaptations à la vie moderne. Mais il faut à cela beaucoup d'attention pour bien prévoir toutes les conséquences de telle ou telle décision et beaucoup d'imagination pour trouver des solutions originales parfaitement adaptées aux problèmes que nous posons.

Vous trouverez dans ce FLASH INFOS nos principaux projets pour l'année 1990 présentés aux services compétents pour obtention de diverses subventions. Tous ne seront pas retenus et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

L'Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat existant, ainsi que le futur lotissement du Puy Lacroix avec une nouvelle desserte de la Maison Rouge doivent favoriser un nouvel essor du bourg de LAGUENNE.

Le projet de rénovation du bâtiment MAIRIE/ECOLE prend en compte la sécurité des personnes et plus particulièrement de nos écoliers, car il inclut un aménagement sur la RN 120, obligeant les véhicules à ralentir. La vitesse dans la traversée du bourg demeure une de nos préoccupations majeures malgré la mise en place de bandes rugueuses à l'entrée de notre localité.

De larges perspectives doivent s'ouvrir pour notre commune. Je pense plus particulièrement au développement que pourrait entraîner la mise en service de la déviation de la RN 89, fin MARS 1990. Il y a une chance à saisir, je suis persuadé que nous ne la laisserons pas passer.

Aux Guennoises et aux Guennois, le Conseil Municipal et moi-même renouvelons tous nos vœux pour 1990, persuadés qu'ensemble nous oeuvrerons pour qu'il fasse bon vivre à LAGUENNE.

Roger CHASSAGNARD.



Voici quelques semaines, notre ami Henri DAUBECH nous quittait brutalement. Nous garderons de lui l'image d'un homme affable, généreux et dévoué pour sa commune. Son attachement aux relations humaines, son sens de l'humour, son esprit de tolérance lui valaient le respect et la sympathie de tous.

NAISSANCES

AVOINE Laura
 BILLAC Kévin
 BROUSSOLLE Lucie
 CEAUX Céline
 CHAMBAUDIE Thibault
 COULBRANT Guillaume
 EMERAUD Valentin
 SEMARIN Candice
 GORSE Ludovic
 MARIE Amandine
 POUPARD Pauline
 TEYSSIER Benjamin

MARIAGES

ALEXANDRE Jacques et BAYARD Sylvie
 BILLAC Jean-Pierre et REBUFFIE Myriam
 BOURRAT Jean-Luc et PEYRAUD Nicole
 FERRAS François et PINTO DE MAGALHAES Marie
 FONTAN Pierre et VIGNAL Marie-José
 NEUPONT Hervé et TAVE Ghislaine
 TREGAN Roger et LABONTE Chantale

DECES

RDS Ascension	LACHAUD Jean Claude
BEYSSAC Antoine	LAFOND René
DAUBECH Henri	COURTAUD Marie-José
MERCIER Jeanne	ROUSSARIE Pierre
HOSSA Joaquim	VIALLE Marguerite
JOS Jean Louis	



PROJETS PRESENTES POUR 1990 - OCTROI DE SUBVENTIONS

AU CONSEIL GENERAL :

1 - BATIMENTS COMMUNAUX :

Aménagement des locaux scolaires	379 520 F
Aménagement du hall du logement de la mairie ..	71 160 F
Extension de la salle polyvalente (salle de gym)...	1 399 480 F

2 - ENVIRONNEMENT (assainissement) :

Puy Lacroix	350 000 F
Dernière tranche sur le réseau du bourg	760 000 F

3 - EGLISE :

Ravalement du mur de la façade	56 643 F
--------------------------------------	----------

4 - VOIRIE :

Place publique devant la mairie avec accès pour les handicapés	379 520 F
Chemin rural du Moulinot	331 000 F
Chemin rural des Allées	530 000 F

AU TITRE DE LA DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT :

Vestiaires au stade du Chambon	380 000 F
--------------------------------------	-----------

AU MINISTERE DE L'INTERIEUR :

1 - CIMETIERE : réfection du Monument aux Morts

	27 400 F
--	----------

2 - LOTISSEMENT DU CHAMBON : construction de trottoirs

	450 000 F
--	-----------

3 - VOIRIE :

Aménagement "Rue des Armuriers" - 2ème tranche	215 000 F
Aménagement du VC N° 7 des Allées	116 000 F
Aménagement du Quai de la Salvatico	247 000 F
Aménagement du carrefour "Rue des Armuriers " avec la "Rue du Rival".....	195 000 F

République française
32^e recensement général de la population
mars 1990



Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines, le 32^{ème} recensement général de la population va commencer.

Le précédent a été réalisé en 1982. A partir du 5 mars, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Il aura fort à faire : plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Il faut l'aider dans sa tâche, tout comme il vous aidera si vous hésitez sur la réponse à une question (il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire confiance).

Notre commune comptait 1551 habitants lors du dernier recensement. Combien sommes-nous en 1990 ? Quelles sont les caractéristiques de notre population ? (Age, professions exercées, formation reçue, conditions de logement, etc ...). Quels sont nos besoins pour le futur ?

Le recensement, organisé par l'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs dont nous aurons besoin dans les prochaines années. La population est aussi un critère utilisé dans l'attribution des aides financières.

Le recensement est obligatoire. Toute personne résidant en FRANCE doit être recensée. Les réponses sont strictement confidentielles et seront traitées de façon anonyme.

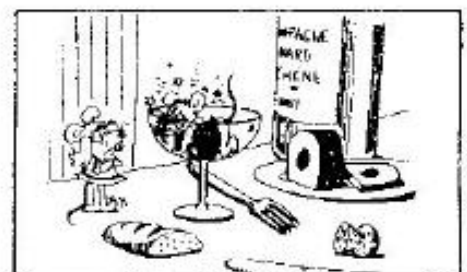
Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre ville.

Avec l'assurance de tout mon dévouement,



Le Maire,
R. CHASSAGNARD.

Venez nombreux vous amuser au Gala d'Accordéon du SAMEDI 03 FEVRIER à la Salle Polyvalente. Par la même occasion vous ferez une bonne oeuvre envers nos écoliers.



— Tu ne vas pas... hic, faire des histoires... hic, pour une malheureuse... hic, coupe de champ... hic, ...agne!